3 novembre 2025 | GISLO/O'BAMON



Ecrit par Echo du Mardi le 24 mai 2024

GISLO/O'BAMON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 24 mai 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 16 mai 2024, enregistré au Service des Impôts d'AVIGNON le 21 mai 2024, sous les mentions Dossier 2024 00024266, Référence 8404P01 2024 A 01574.

La société **GISLO**, SAS au capital de 5 000 €, ayant son siège social 3, Rue Molière, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 802 676 007, représentée par sa Présidente, Mme Ghislaine FLEURY.

A CEDE

A la société **O'Bamon**, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social 3, Rue Molière, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 924 793 987, représentée par ses cogérants, Mme Axelle RAMON et M. Bastien BARET.

Un fonds de commerce de « Restaurant, ventes à emporter, snack, traiteur », exploité sis 3, Rue Molière, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, moyennant le prix de 132 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur sont fixées au 16 mai 2024.

L'acquéreur restera immatriculé au RCS d'AVIGNON.



3 novembre 2025 | GISLO/O'BAMON



Ecrit par Echo du Mardi le 24 mai 2024

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité à l'adresse du fonds susvisé et, pour toutes correspondances, à l'adresse du cabinet LIONEL GORET, pris en la personne de Me Lionel GORET, Avocat au Barreau d'AVIGNON, situé 155, Rue Lawrence Durell, CS90016, 84908 AVIGNON Cedex 9